



Fiche de Données de Sécurité LUBRICUT 695



1. Identification

Nom du produit	LUBRICUT 695
Code du produit	2223
Autres moyens d'identification	Aucun.
Usage recommandé et restriction d'utilisation	Huile pour effiler.
Fabricant	PRODUITS LUBRI-DELTA INC. 2215, Industriel Laval, Québec Canada H7S 1P8 Tél. 800.465.5954 450.629.4555 Téléc. 514.383.4241 www.lubri-delta.com http://www.lubri-delta.com/fiches.aspx
Numéro de téléphone en cas d'urgence	Canutec : 613-996-6666 Centre antipoison du Québec : 1-800-463-5060

2. Identification des dangers

Résumé	Liquide inflammable. Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Ne pas ingérer. Si ingéré, consulter un médecin immédiatement et lui montrer la fiche de données de sécurité (FDS). Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus.
--------	--

SIMDUT 2015/SGH/OSHA HCS 2012



Liquides inflammables (Catégorie 3)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles, exposition répétée (Catégorie 1)

Danger par aspiration (Catégorie 1)

DANGER

H226 : Liquide et vapeurs inflammables

H372 : Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

P101 : En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102 : Tenir hors de portée des enfants.

P210 : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 : Mise à la terre ou liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 : Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 : Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P260 : Ne pas respirer les vapeurs, les brouillards et les aérosols.

P264 : Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 : Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 : Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux.

P301+P310+P331 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un médecin ou un CENTRE ANTIPOISON. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau et du savon ou se doucher si nécessaire.

P363 : Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P304+P340 : EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P370+P378 : En cas d'incendie : utiliser de la mousse chimique, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

P403+P235+P233 : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Tenir au frais.

P501 : Éliminer le contenu et le conteneur dans une installation d'élimination des déchets agréée.

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	CAS	Teneur en % en masse
Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	64742-88-7	15 - 40 %
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	64741-88-4	10 - 60 %
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	64742-54-7	10 - 60 %
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	64742-01-4	10 - 60 %
Huile de lard	8016-28-2	1 - 5 %

Note: Le produit est composé à >60% d'un mélange d'ingrédients (CAS no 64741-88-4, 64742-54-7 et 64742-01-4) hautement raffinés, ne contenant aucun hydrocarbure aromatique polycyclique (HAP).

4. Premiers soins

Inhalation	Déplacer la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, donner la respiration artificielle. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Voie cutanée	Laver la peau à l'eau tiède et au savon doux. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin. Jeter les articles de cuir contaminés tels que chaussures et ceinture.
Voie oculaire	Rincer à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si elles peuvent être facilement enlevées. Soulever les paupières pour rincer correctement. Si un problème se développe ou persiste, consulter un médecin.
Ingestion	NE PAS FAIRE VOMIR! Si la victime est consciente rincer abondamment la bouche avec de l'eau. Ne rien donner par la bouche à une victime inconsciente ou convulsive. S'il y a vomissement spontané, garder la tête sous le niveau des hanches pour réduire les risques d'aspiration dans les poumons. Consulter un médecin ou un Centre Anti-Poison immédiatement.
Autre	Aucune information disponible.
Symptômes	Peut causer des rougeurs et une légère irritation des yeux. Peut causer un assèchement de la peau. Les signes d'atteinte pulmonaire comprennent une augmentation du taux respiratoire, une accélération du rythme cardiaque et une décoloration bleuâtre de la peau. De plus la toux, la suffocation et un étouffement sont souvent notés au moment de l'aspiration.
Note au médecin	Risque d'absorption par aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut pénétrer dans les poumons et entraîner des lésions. Si on pratique un lavage gastrique, il est recommandé de le faire sous intubation endotrachéale et/ou tube obturateur oesophagien. Lorsqu'on envisage de vider l'estomac, il faut bien peser le danger d'aspiration pulmonaire par rapport à la toxicité. Le traitement doit viser à surveiller les symptômes et l'état clinique du patient.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	poudres chimiques sèches, dioxyde de carbone (CO ₂), mousse chimique. Ne pas utiliser de jet d'eau à grand débit.
Dangers spécifiques du produit	Liquide et vapeurs inflammables. Peut être enflammé par la chaleur, une étincelle, une flamme ou de l'électricité statique. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent voyager jusqu'à une source d'ignition éloignée. Le contact avec des comburants forts peut provoquer un incendie. Le liquide flottant sur l'eau peut se déplacer vers une source d'ignition et propager un incendie.
Équipements de protection spéciaux	Les pompiers devraient porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (masque facial complet). Les vêtements de combat pour incendies peuvent ne pas être efficaces contre les produits chimiques.
Précautions spéciales pour les pompiers	Refroidir les contenants exposés au feu avec de l'eau pulvérisée. Empêcher les eaux de ruissellement issues de la lutte contre l'incendie ou le produit dilué de pénétrer dans les cours d'eau ou les égouts.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence	Ne pas toucher au produit répandu. Assurez-vous de porter les équipements de protection individuels mentionnés dans cette fiche.
Précautions relatives à l'environnement	Empêcher l'entrée dans les égouts, les endroits fermés et le rejet dans l'environnement. Pour un déversement important, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
Méthodes et matériaux pour l'isolation et le nettoyage	Bien aérer l'endroit. Retirer les sources d'ignition. Arrêter la fuite si cela est possible de le faire sans risques. Absorber avec une matière inerte (terre, sable, vermiculite) et mettre dans un contenant de récupération approprié. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité	Tenir éloigné des sources de chaleur, des étincelles et des flammes ouvertes. Éviter toutes sources d'ignition. Utiliser des outils anti-étincelles et antistatiques. Mettre les contenants à la terre (ground) ou à la masse lors des transvasements de grande quantité (20 litres et plus). Utiliser seulement dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas inhaler les vapeurs, brouillards ou aérosols. Porter un appareil de protection des yeux, des gants et autres vêtements de protection qui sont adaptés à la tâche à exécuter et aux risques encourus. Éviter la contamination avec un autre produit chimique. Garder les contenants bien fermés entre les usages. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Après usage, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités éventuelles	Le stockage et la manutention doivent respecter le Code des liquides inflammables et combustibles NFPA 30 et le Code national de prévention des incendies-Canada (CNPI). Conserver le contenant proprement étiqueté dans un endroit frais, sec et bien ventilé. Mettre les gros contenants à la terre ou à la masse. Les contenants ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Entreposer à l'écart de toute substance incompatible (voir section 10). Conserver à l'abri de la lumière directe du soleil et de la chaleur.
Température de stockage	5 à 30°C (41 à 86°F)

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Danger immédiat pour la vie ou la santé	Aucune valeur de DIVS n'est reportée.				
Mélange	VEMP (8h)	Brouillard	5 mg/m ³	ACGIH , RSST	
Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	VEMP (8h)		200 mg/m ³	ACGIH , BC, ON	
			100 ppm 525 mg/m ³	OSHA	
			400 ppm 1590 mg/m ³	RSST	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	VECD	Brouillard	10 mg/m ³	NIOSH	
	VEMP (8h)	Brouillard	1 mg/m ³	BC	
		Brouillard	5 mg/m ³	ACGIH , NIOSH, ON, OSHA, RSST	
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	VEMP (8h)	Brouillard	5 mg/m ³	ACGIH , OSHA, RSST	
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	VEMP (8h)	Brouillard	5 mg/m ³	ACGIH , ON, OSHA, RSST	

Contrôles d'ingénierie appropriés	Prévoir une ventilation mécanique (locale ou générale) suffisante afin de garder les concentrations de vapeurs, de brouillards, aérosols ou de poussières sous leurs limites d'exposition respectives.
--	--

Mesures de protection individuelle

Yeux	Porter des lunettes de sécurité. S'il y a risque de contact avec les yeux, porter des lunettes anti-éclaboussures.
Mains	S'il y a risque de contact avec la peau porter des gants de Nitrile. Les gants jetables de nitrile peuvent aussi être utilisés. Cependant, jeter les après usage unique. Avant utilisation, l'usager devra s'assurer de leur étanchéité. Jeter les gants déchirés, perforés ou montrant des signes d'usure. Les gants doivent seulement être portés sur des mains propres. Laver les gants avec de l'eau avant de les enlever. Se laver ensuite les mains et les sécher.
Peau	L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus. Porter des vêtements de travail normaux couvrant les bras et les jambes conformément aux directives de votre employeur. Lors d'un déversement, porter au besoin, une combinaison en polyéthylène synthétique de type Tychem (DuPont) ou une combinaison équivalente destinée à se protéger contre les produits chimiques liquides.
Voies respiratoires	Un respirateur n'est pas requis dans un endroit bien ventilé. Si les conditions dans les lieux de travail exigent le port d'un respirateur, il est nécessaire de suivre un programme de protection respiratoire. De plus, les appareils de protection respiratoire (APR) doivent être choisis, ajustés, entretenus et inspectés conformément à la réglementation et aux normes 29 CFR 1910.134 (OSHA), ANSI Z88.2 ou CSA Z 94.11 (Canada) et approuvés par NIOSH/MSHA. En cas de ventilation insuffisante ou dans un endroit restreint ou fermé et pour un facteur de protection (FPC) maximum de 10 fois la limite d'exposition, portez un demi-masque avec cartouches pour vapeurs organiques et munies de filtres à particules de type P100. Pour un FPC maximum de 100 fois la limite d'exposition, portez un masque complet avec cartouches pour vapeurs organiques et munies de filtres à particules de type P100.
Pieds	Porter des bottes de caoutchouc lors d'un déversement.



Lunettes de sécurité Gants de nitrile

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique	Liquide	Inflammabilité	Inflammable
Couleur	Brunâtre	Limite d'inflammabilité	1.4 à 8.9%
Odeur	Faible odeur	Point d'éclair	45°C (113°F)
Seuil olfactif	N.Dis.	Température d'auto-inflammation	299°C (570.2°F)
pH	S.O.	Sensibilité aux charges électrostatiques	Oui
Point de fusion	<-15°C (5°F)	Sensibilité aux chocs et/ou à la friction	N.Dis.
Point de congélation	<-15°C (5°F)	Densité de vapeur	>4 (Air = 1)
Point d'ébullition	155°C (311°F)	Densité relative	0.79 kg/L (Eau = 1)
Solubilité	Insoluble dans l'eau.	Coefficient de partage n-octanol/eau	5 à 24
Taux d'évaporation	< Acétate de butyle	Température de décomposition	N.Dis.
Tension de vapeur	1.3kPa (9.8 mm Hg) @ 38°C (100.4°F)	Viscosité	<20.5 cSt @ 40°C (104°F)
% de volatilité	N.Dis.	Masse moléculaire	S.O.
N.Dis.: Non disponible S.O.: Sans Objet N.Det.: Non déterminé N.Ét.: Non établi			

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucune réaction dangereuse connue.
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées d'entreposage.
Risque de réactions dangereuses (incluant les polymérisations)	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et les étincelles. Éviter le contact avec les substances incompatibles.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants forts (comme le chlore, le fluor, l'acide nitrique, l'acide perchlorique, les peroxydes, les nitrates, les chlorates, les chromates, les permanganates et les perchlorates).
Produits de décomposition dangereux	Aucun produit de décomposition dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

11. Données toxicologiques

Mesures numériques de la toxicité	<table> <tr> <td>Solvant naphta aliphatique, fraction médiane</td><td>Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation >13 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >3000 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités</td><td>Ingestion >15000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >5000 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant</td><td>Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >5000 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant</td><td>Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >5000 mg/kg Lapin DL50</td></tr> <tr> <td>Huile de lard</td><td>Ingestion >2000 mg/kg Rat DL50</td></tr> <tr> <td></td><td>Peau >2000 mg/kg Lapin DL50</td></tr> </table>	Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50		Inhalation >13 mg/l/4h Rat CL50		Peau >3000 mg/kg Lapin DL50	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion >15000 mg/kg Rat DL50		Peau >5000 mg/kg Lapin DL50	Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50		Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50		Peau >5000 mg/kg Lapin DL50	Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50		Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50		Peau >5000 mg/kg Lapin DL50	Huile de lard	Ingestion >2000 mg/kg Rat DL50		Peau >2000 mg/kg Lapin DL50
Solvant naphta aliphatique, fraction médiane	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50																										
	Inhalation >13 mg/l/4h Rat CL50																										
	Peau >3000 mg/kg Lapin DL50																										
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), hydrotraités	Ingestion >15000 mg/kg Rat DL50																										
	Peau >5000 mg/kg Lapin DL50																										
Distillats paraffiniques lourds (pétrole), raffinés au solvant	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50																										
	Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50																										
	Peau >5000 mg/kg Lapin DL50																										
Huiles résiduelles (pétrole), raffinées au solvant	Ingestion >5000 mg/kg Rat DL50																										
	Inhalation 2.18 mg/l/4h Rat CL50																										
	Peau >5000 mg/kg Lapin DL50																										
Huile de lard	Ingestion >2000 mg/kg Rat DL50																										
	Peau >2000 mg/kg Lapin DL50																										
Voies d'exposition probables	Peau, yeux, inhalation, ingestion.																										
Effets retardés, immédiats et chroniques	<table> <tr> <td>Voie oculaire</td><td>Peut causer une légère irritation des yeux. Irritation des yeux, Lapin : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.</td></tr> <tr> <td>Voie cutanée</td><td>Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation et/ou une dermatite. Irritation de la peau, Lapin : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.</td></tr> <tr> <td>Voie respiratoire</td><td>De manière générale, travailler proprement et suivre les mesures de précaution de base minimisera grandement les risques d'exposition nocive à ce produit dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation excessive est nocive. Une haute concentration peut causer une dépression du système nerveux central caractérisé par des maux de tête, de la somnolence, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue.</td></tr> <tr> <td>Voie orale</td><td>Nocif ou mortel en cas d'aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut entraîner une pneumonie chimique et/ou un oedème pulmonaire. Les signes d'atteinte pulmonaire comprennent une augmentation du taux respiratoire, une accélération du rythme cardiaque et une décoloration bleuâtre de la peau. De plus la toux, la suffocation et un étouffement sont souvent notés au moment de l'aspiration.</td></tr> <tr> <td>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</td><td>Ce produit n'est pas un sensibilisant cutané ou respiratoire. Sensibilisation de la peau, Cochon d'inde (OECD 406) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné des résultats négatifs.</td></tr> <tr> <td>Classification CIRC / NTP</td><td>Aucun ingrédient n'est répertorié.</td></tr> <tr> <td>Cancérogénicité</td><td>Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. L'information suivante a été rapportée pour les distillats aliphatiques de pétrole en ce qui concerne la cancérogénicité (CIRC, 1987) : les huiles non traitées et légèrement traitées sont cancérogène pour l'homme (Groupe 1), mais les huiles hautement raffinées ne sont pas classées cancérogènes pour l'homme.</td></tr> <tr> <td>Mutagène</td><td>Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.</td></tr> <tr> <td>Toxicité sur la reproduction</td><td>Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.</td></tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique</td><td>Aucun organe cible n'a été répertorié.</td></tr> <tr> <td>Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée</td><td>Le système nerveux central.</td></tr> </table>	Voie oculaire	Peut causer une légère irritation des yeux. Irritation des yeux, Lapin : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.	Voie cutanée	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation et/ou une dermatite. Irritation de la peau, Lapin : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.	Voie respiratoire	De manière générale, travailler proprement et suivre les mesures de précaution de base minimisera grandement les risques d'exposition nocive à ce produit dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation excessive est nocive. Une haute concentration peut causer une dépression du système nerveux central caractérisé par des maux de tête, de la somnolence, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue.	Voie orale	Nocif ou mortel en cas d'aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut entraîner une pneumonie chimique et/ou un oedème pulmonaire. Les signes d'atteinte pulmonaire comprennent une augmentation du taux respiratoire, une accélération du rythme cardiaque et une décoloration bleuâtre de la peau. De plus la toux, la suffocation et un étouffement sont souvent notés au moment de l'aspiration.	Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ce produit n'est pas un sensibilisant cutané ou respiratoire. Sensibilisation de la peau, Cochon d'inde (OECD 406) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné des résultats négatifs.	Classification CIRC / NTP	Aucun ingrédient n'est répertorié.	Cancérogénicité	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. L'information suivante a été rapportée pour les distillats aliphatiques de pétrole en ce qui concerne la cancérogénicité (CIRC, 1987) : les huiles non traitées et légèrement traitées sont cancérogène pour l'homme (Groupe 1), mais les huiles hautement raffinées ne sont pas classées cancérogènes pour l'homme.	Mutagène	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.	Toxicité sur la reproduction	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucun organe cible n'a été répertorié.	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Le système nerveux central.				
Voie oculaire	Peut causer une légère irritation des yeux. Irritation des yeux, Lapin : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.																										
Voie cutanée	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer de l'irritation et/ou une dermatite. Irritation de la peau, Lapin : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné comme résultat de non irritant à légèrement irritant.																										
Voie respiratoire	De manière générale, travailler proprement et suivre les mesures de précaution de base minimisera grandement les risques d'exposition nocive à ce produit dans des conditions normales d'utilisation. L'inhalation excessive est nocive. Une haute concentration peut causer une dépression du système nerveux central caractérisé par des maux de tête, de la somnolence, des étourdissements, des vertiges, des nausées et de la fatigue.																										
Voie orale	Nocif ou mortel en cas d'aspiration dans les poumons (ingestion/vomissement). Peut entraîner une pneumonie chimique et/ou un oedème pulmonaire. Les signes d'atteinte pulmonaire comprennent une augmentation du taux respiratoire, une accélération du rythme cardiaque et une décoloration bleuâtre de la peau. De plus la toux, la suffocation et un étouffement sont souvent notés au moment de l'aspiration.																										
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Ce produit n'est pas un sensibilisant cutané ou respiratoire. Sensibilisation de la peau, Cochon d'inde (OECD 406) : les tests effectués avec chaque ingrédient de ce mélange ont donné des résultats négatifs.																										
Classification CIRC / NTP	Aucun ingrédient n'est répertorié.																										
Cancérogénicité	Les ingrédients contenus dans ce produit ayant une concentration plus grandes ou égales à 0.1% ne sont pas classés comme cancérogènes par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA. L'information suivante a été rapportée pour les distillats aliphatiques de pétrole en ce qui concerne la cancérogénicité (CIRC, 1987) : les huiles non traitées et légèrement traitées sont cancérogène pour l'homme (Groupe 1), mais les huiles hautement raffinées ne sont pas classées cancérogènes pour l'homme.																										
Mutagène	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets mutagènes.																										
Toxicité sur la reproduction	Ce produit n'est pas connu pour causer des effets sur la reproduction.																										
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Aucun organe cible n'a été répertorié.																										
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Le système nerveux central.																										
	Aucune information disponible.																										

Effets d'interaction	
Autres informations	Aucune information disponible.

12. Données écologiques

Toxicité écologique	Poisson - Salmo gairdneri - eau douce CL50 2 mg/L; 96 h (64742-88-7) Invertébré aquatique - Daphnie Magna CE50 >100 mg/L; 48 h (64742-88-7) Plante aquatique - Algue, Selenastrum capricornutum CE50 450 mg/L; 96 h (64742-88-7)
Persistance	Modérément persistant dans l'environnement.
Dégradabilité	Biodégradation (<30% en 28 jours). Biodégradation (55 à 63% en 28 jours) pour CAS no 64742-88-7. Le produit est un mélange d'hydrocarbure lourd dont les ingrédients ne sont pas facilement biodégradables (OECD 301B, IUCLID).
Potentiel de bioaccumulation	Valeurs de Log K _{ow} entre 5 à 25. Le facteur de bioconcentration (FBC) du mélange est entre 0.9 à 750000. Ces valeurs indiquent un degré de bioaccumulation élevé.
Mobilité dans le sol	Insoluble dans l'eau. Ce mélange est susceptible d'avoir des valeurs K _{oc} élevées (>5000), indiquant un degré élevé d'absorption à la matière organique dans les sols. Alors, les composants présenteront une faible mobilité et certains seront essentiellement immobiles dans le sol. Le produit (CAS no 64742-88-7) est une mélange d'hydrocarbure dont certains ingrédients peuvent s'évaporer dans l'air alors que d'autres présenteront une mobilité moyenne à faible dans le sol. Ce produit pollue l'eau et contamine le sol.
Autres effets nocifs	Le produit n'appauvrit pas la couche d'ozone.

13. Données sur l'élimination

Contenant 	Important! Éviter la génération de déchets. Utiliser en entier. NE PAS jeter les résidus dans les égouts ou dans les cours d'eau. Les huiles non utilisées ou usées peuvent être retraitées (recyclées) partout où il y a un programme de récupération. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Se conformer à la réglementation municipale, provinciale et fédérale. Si nécessaire, consulter le Ministère de l'environnement ou les autorités compétentes.
---	---

14. Informations relatives au transport

Numéro ONU	UN 1268
Désignation officielle de transport de l'ONU	DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A.
Dangers environnementaux	Ce matériau n'est pas répertorié comme un polluant marin.
Précautions spéciales pour l'utilisateur	Exemption disponible : Non réglementé selon le RTMD canadien - art. 1.33; Mode de transport : ferroviaire, maritime et routier, applicable pour des envois domestiques canadien. Limites quantitatives : applicable pour petit contenant d'une capacité ≤ 450L chacun.
TMD - Transport des marchandises dangereuses (Canada)	
Classe(s) relative(s) au transport	 Classe 3

Groupe d'emballage	III
Guide des mesures d'urgence 2016	128
IMO/IMDG - Transport Maritime International	
Classification	UN 1268. DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. Classe 3, GE III. Programmes d'urgence (FS-No) F-E, S-E
IATA - Association Aérienne internationale de Transport	
Classification	UN 1268. DISTILLATS DE PÉTROLE, N.S.A. Classe 3, GE III.
La présente classification relative au transport est fournie à titre de service à la clientèle. Comme expéditeur, VOUS êtes tenu de respecter toutes les lois et tous les règlements applicables au transport, y compris les exigences relatives à la classification et à l'emballage appropriés. De plus, si une exemption domestique existe, il est de la responsabilité de l'expéditeur de définir l'application de celle-ci.	

15. Informations sur la réglementation

Autres réglementations	ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE : - Toxic Substance Control Act (TSCA) : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire TSCA. - EPCRA Section 302/304 Extremely Hazardous Substances: Aucune substance n'est répertoriée. - EPCRA Section 313 Toxic Chemicals : Aucune substance n'est répertoriée. - CERCLA Hazardous Substances : Aucune substance n'est répertoriée. - Clean Water Act (CWA) 311 Hazardous Substances : Cette substance est répertoriée. CANADA : - Substances toxiques au sens de la LCPE 1999 (annexe 1, Loi canadienne sur la protection de l'environnement) : Solvant naphta aliphatique, fraction médiane (CAS No. 64742-88-7). - Canada LIS et LES : Tous les ingrédients sont répertoriés dans l'inventaire de la Liste intérieure des substances (LIS). - Inventaire national des rejets de polluants du Canada (INRP) : Solvant naphta aliphatique, fraction médiane (CAS No. 64742-88-7).
	HMIS  NFPA 

16. Autres informations

Date (AAAA-MM-JJ)	PRODUITS LUBRI-DELTA INC. 2015-06-22
Version	01
Autres informations	RÉFÉRENCES : - Haz-Map, Information on Hazardous Chemicals and Occupational Diseases, http://hazmap.nlm.nih.gov/index.php - High Production Volume (HPV) Chemical Challenge Program, U.S. EPA, http://www.epa.gov/hpv/ - Service du répertoire toxicologique de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), http://www.reptox.csst.qc.ca ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

AIHA: American Industrial Hygiene Association
HMIS: Hazardous Materials Identification System
NFPA: National Fire Protection Association
OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)
NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health
NTP: National Toxicology Program
RSST: Règlement sur la santé et la sécurité du travail (Québec)
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
DIVS: Danger immédiat pour la vie ou la santé
SGH: Système général harmonisé
SIMDUT: Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
VECD: Valeur d'exposition de courte durée (15 min)
VEMP: Valeur d'exposition moyenne pondérée

Au meilleur de nos connaissances, les renseignements contenus dans ce document sont exacts. Toutefois, ni Système Préventis ni aucune de ses sociétés ne peuvent être tenus responsables, en tout ou en partie, de l'exactitude ou du caractère exhaustif des renseignements contenus dans ce document. L'utilisateur est en définitive seul responsable de déterminer si le produit convient à l'usage qu'il veut en faire. Tous les matériaux ou produits peuvent présenter certains risques et devraient être utilisés avec prudence. Bien que certains risques soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir que ce sont les seuls risques qui existent.